



Jo DANIEL
Président de la Commission Locale de l'Eau
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Scorff
Syndicat Mixte Blavet-Scorff-Ellé Isole Laïta
2 rue du Palud
56 620 CLEGUER

A Monsieur le Préfet
Préfecture du Morbihan
10 place du Général De Gaulle
56 000 VANNES

A Cléguer, le 14/01/2022

Objet : avis du bureau de la CLE sur le projet de renouvellement-extension de la carrière des Kaolins, sur la commune de Ploemeur
Dossier suivi par Anne-Claire LOMBARD, animatrice de la CLE, 02 97 32 65 83, 07 56 00 19 72, anneclaire.lombard@bseil.fr

Monsieur le Préfet,

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Scorff, que je préside, a été sollicitée pour émettre un avis sur le dossier de renouvellement-extension de la carrière des Kaolins, sur la commune de Ploemeur, dans le cadre de l'instruction du dossier.

Conformément au délai qui nous est imposé, le bureau de la CLE s'est réuni le 13 janvier 2022 pour étudier et émettre un avis sur le dossier.

Au regard des éléments exposés, des enjeux, objectifs et dispositions du SAGE Scorff, la CLE a émis :

- un avis favorable avec :
 - Réserve sur la création de 14.14 Ha de zones humides en compensation des 2 Ha détruits. Le dossier est insuffisamment détaillé sur ce point : s'agit-il d'une restauration de zones humides ? Si de création : comment, sur quelles zones, avec quelles fonctionnalités ? A noter que les plans d'eau liés à l'activité de la carrière ne sont pas considérés comme zone humide. Enfin la compensation doit s'exercer simultanément à la destruction conformément à la disposition 91 du PAGD, et un suivi réalisé par le pétitionnaire pendant 10 ans.
 - Recommandation sur les cours d'eau, notamment les écoulements 1-5-6. Les rejets de carrière permettront de maintenir un certain débit de ces cours d'eau.

Une surveillance de la qualité de ces écoulements doit être faite ainsi que des mesures de débits ; tout comme une surveillance du colmatage de leurs lits par rejets de particules fines

- Recommandation quant aux aspects qualitatifs et quantitatifs des eaux souterraines. L'intrusion du biseau salé sera observée sur les forages de kermadoye et de St Mathieu, servant ou allant servir à l'alimentation en eau potable, comme indiqué dans le dossier. Quant aux aspects quantitatifs, l'impact est mesuré sur les forages déclarés. La CLE s'interroge sur la mise en place d'une communication spécifique auprès des riverains du projet concernant la déclaration de leur forage (déclaration obligatoire depuis 2009).

Le bureau a par ailleurs soulevé plusieurs questions, listées ci-après, pour lesquelles une réponse est souhaitée :

- Il est noté un potentiel impact sur 2 forages, secteur de Landriant. La baisse de production du forage est-elle estimée ?
- Y a-t-il eu une (des) modification(s) du lit des cours d'eau depuis la mise en exploitation de la carrière ? Il y a une interrogation sur le tracé de l'écoulement n°8 qui se jette dans une lagune puis dans une autre. La remise dans le lit naturel des cours d'eau est-elle envisagée pendant la remise en état du site ?
- Pourquoi dans le Morbihan, le Préfet autorise un taux de MES de 35mg/L lors que la réglementation nationale et le schéma régional des carrières prévoit un taux à 25mg/L ?
- Concernant les risques de pollution : y a-t-il un relevé historique des incidents ?
- Concernant les risques de pollutions, il est évoqué une fosse avec absorbants ? Est-ce suffisant au regard de l'activité de la carrière ?
- Est-il possible d'avoir le plan de gestion d'extraction des déchets, cité dans le dossier en annexes, annexes introuvables ?
- Sur les zones humides et cours d'eau. Il semblerait que les inventaires aient été modifiés, selon les contacts eu lors de la préparation du dossier relatif à la mise en compatibilité du PLU de la commune de Ploemeur. Pour rappel, la modification d'inventaires est soumise à l'avis et information de la CLE.

Dans l'attente de la suite qui sera donné à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Jo DANIEL

Président de la CLE du SAGE Scorff

